



Extrait du Accompagnement vers l'emploi

<http://emploi.spf75.org/La-prestation-d-accueil-du-jeune-enfant-Paje>

La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)

- Aides Sociales
- Prestations et aides de la CAF

Date de mise en ligne : mercredi 21 mars 2012

Copyright © Accompagnement vers l'emploi - Tous droits réservés

La Paje comprend :

- ▶ La prime à la naissance ou à l'adoption
- ▶ l'allocation de base (Ab)
- ▶ le complément libre choix d'activité (Clca)
- ▶ le complément libre choix de mode de garde (Cmg)

La prime à la naissance ou à l'adoption

- ▶ la grossesse doit être déclarée dans les 14 premières semaines
- ▶ ou accueillir en vue d'adoption un ou plusieurs enfants de moins de 20 ans
- ▶ les ressources de l'année 2010 ne doivent pas dépasser le plafond correspondant à la situation.

La prime est versée au cours du 7^e mois de grossesse pour chaque enfant à naître. La prime à l'adoption est versée lorsque toutes les pièces justificatives sont fournies.